CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, le 11 JUIN, 1854.

MONSIEUR,

J'ajoute au *Mandement* et au *Précis* ci-joints, concernant la *Pieuse Association de l'Immaculée Conception*, les observations suivantes.

A Rome, l'on compte sur notre zèle, pour le succès de cette œuvre. *Antistites vehementer obsecrat* (*Cardinalis Vicariús*) *ut gregem sibi commissum Parochorum præsertim opera ad hanc rem hortari studeant*, *ac simul Virgines Deo Sacras....* *per proprios conscientiæ moderatores ac pietatis magistros excitant ad Sacram Synaxim peragendan ob commemoratas causas.* Nous allons tous répondre à cet appel si glorieux, d'autant plus qu'il ne s'agit pour nous que d'une Messe à dire, par mois, *absque emolumento ;* et qu'il n'est question pour les Fidèles que de la Sainte Communion, offerte à l'intention du Souverain Pontife.

Le tableau, annexé au *Précis*, est spécialement fait pour les Prêtres. L'on fera des tableaux particuliers, ou une table générale qui sera envoyée à Rome. Car N. S. P. le Pape prend un plaisir singulier à lire les noms de tous les Prêtres agrégés à l'Œuvre qu'il a tant à cœur.

Mais ce tableau pourrait aussi servir à l'enrégistrement de tous ceux qui voudront appartenir à l'*Association*, de ceux du moins qui voudront former des *Couronnes d'or*, pour la Communion, comme le font les Prêtres pour la Messe. Les pieux Fidèles en prendront sans doute occasion de s'assujettir à la sainte pratique de communier tous les mois ; et ils aimeront à avoir, avec le Précis des règles de l'Association, le catalogue des Associés appartenant à leur *Couronne*. Ce sera autant de gagné pour la piété ; et il en résultera pour le Curé l'avantage de pouvoir confesser plus la semaine, pour n'être pas écrasé le dimanche.

Il serait bon d'ajouter *au Supplément à l'Appendice du Rituel*, les indulgences attachées à la nouvelle Association, pour les avoir sous les yeux quand arrivera le temps de les annoncer.

Vous voudrez bien faire encadrer proprement l'Image de la Madone miraculeuse de Rimini, qui vous sera remise de la part de Mgr. Bedini, qui a bien voulu se souvenir de nous. Vous la bénirez le jour que vous établirez la *Pieuse Association;* et vous l'exposerez à la vénération des Fidèles, dans quelque lieu apparent de l'Eglise. J'espère que plus tard je pourrai vous envoyer la relation des faits merveilleux qui se rattachent à l'histoire de cette Madone, qui vient de prouver à notre siècle que *Marie est Mère de Miséricorde.*

Je termine par l'extrait suivant du Rescrit de Rome, déjà cité. Plus que tout le reste il nous encouragera à travailler à répandre la *Pieuse Association de l'Immaculée Conception.*

" *Sanctissima Dei Genitrix Immaculata Virgo Maria potentissimo suo apud* " *Deum patrocinio tegere ac tueri non desinet suos cultores, qui inter cœtera atque* " *admiranda Ejus privilegia Immaculatum ipsius Virginis Conceptionem, tantopere* " *Ei gratam venerari et celebrari gloriantur.*"

La Retraite Pastorale se fera, cette année, au lieu ordinaire. Elle commencera le lundi, 21 Août prochain à 5 heures du soir, et se terminera le 29 au matin. Les Gardiens des Cures auront, comme de coutume, les pouvoirs de desservants avec celui de biner.

Ce jour-là il y aura, au Collége, une assemblée du Conseil de l'Assurance Mutuelle des Fabriques, à 10 heures du matin et une du Bureau de la Caisse Ecclésiastique, à 2 heures de l'après midi.

L'Itinéraire de la Visite des Archiprêtrés est comme suit.

Berthier,	25 et 26.	Juillet.	Côteau du Lac,	9 et 10	Août.
Ste. Elizabeth,	26 et 27	"	St. Clément,	10 et 11	"
L'Industrie,	27 et 28	"	Ste. Martine,	11 et 12	"
St. Jacques,	28 et 29	"	Sault St. Louis,	14 et 15	"
St. Lin,	31 et 1	Août,	Laprairie,	15 et 16	"
Repentigny,	1 et 2	"	St. Jean,	16 et 17	"
Terrebonne,	2 et 3	"	Chambly,	17 et 18	"
Ste. Thérèse,	3 et 4	"	Verchères,	18 et 19	"
St. Jérôme,	4 et 5	"	Sault au Récollet,	29 et 30	"
Lac des Deux Montagnes,	7 et 8	"	Ste. Geneviève,	30 et 31	"
Vaudreuil,	8 et 9	"			

Outre les mesures à prendre pour le maintien de la Tempérance, il sera question, dans ces réunions, de Cérémonies et autres sujets qui sont d'un intérêt actuel. Vous êtes prié de noter d'avance les difficultés que vous présente le Cérémonial Provincial, afin qu'on puisse les discuter en Conférence.

Je dois coucher chez chaque Archiprêtre, afin d'ouvrir la Conférence, la veille au soir et la continuer le lendemain, dans la matinée. En conséquence, les Prêtres de chaque Archiprêtré, sont priés de se rendre chez l'Archiprêtre, le premier jour de la visite, tel que marqué sur l'Itinéraire ci-dessus.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

✠ IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

P. S.—Je ferai sur la route, subir aux Vicaires l'examen sur le Traité de la Sainte Trinité.

† I. E. de M.